



COUPE DES LANDES FEMININES

RÈGLEMENT

Article 1 : calendrier

Cette compétition se déroule le même jour que la Coupe des Landes Séniors.

Article 2 : participation et inscription

Les **inscriptions** doivent être effectuées par retour de mail au CorCdL. Voir art.8

Il faut être au minimum « Minime 1^{ère} année » pour pouvoir participer.

Les équipes sont composées de 2 joueuses.

Il n'est pas obligatoire que les deux joueuses fassent partie du même club.

La licence « compétition » est obligatoire.

Les joueuses doivent être licenciées dans un club Landais.

Article 3 : forfait

Une déclaration de forfait doit être communiquée par téléphone au plus tôt, auprès du Comité et du CorCdL, et confirmée par mail au plus tard le lendemain de la journée finale.

Article 4 : Formule de la compétition

Le Comité Départemental CD40 Tennis de Table se réserve le droit d'adapter la formule effectuée en fonction du nombre d'équipes inscrites et présentes le jour J de l'événement.

Article 5 : composition des équipes

Chaque équipe doit être composée de 2 joueuses respectant l'article 2.

a) Joueuse A – 1 match en simple / 1 double

a) Joueuse B – 1 match en simple / 1 double

La joueuse avec le plus grand nombre de points devra être inscrite sur la première lettre.

Article 6 : formule de la compétition

Les balles sont des balles plastiques ***, à charge du CD40

Un système de handicap de points est mis en place le temps de cette compétition. Il y a un point d'avance par tranche de 100 points d'écart à chaque manche entre 2 joueuses lors d'un match. *Ex : Coline (802pts) rencontre Margaux (1119pts), Coline démarre chaque manche à 3-0.*

Les rencontres se jouent en formule « Coupe Davis Simplifiée », en 3 parties intégralement jouées.

Chaque partie est jouée au meilleur des cinq manches. La rencontre se déroule sur une table.

Le tirage au sort des lettres est effectué au début de la rencontre (AB contre YZ).

Match 1 : La joueuse A, rencontre la joueuse Y.

Match 2 : La joueuse B, rencontre la joueuse Z.

Match 3 : Double

Chaque match gagné rapporte 1 point à son équipe. L'équipe ayant obtenu le plus de points aux meilleurs des 3 matchs, est déclarée « vainqueur ».

Article 7 : Récompenses

Les 3 Premières équipes sont récompensées.

Article 8 : CorCdL – Correspondante Coupe des Landes Féminines du comité départemental

Le correspondant pour la coupe des Landes Féminines est Sylvie Pauly

Adresse électronique : s.pauly@orange.fr

Mobile : 06 77 87 41 75

Ou

CD 40 Tennis de table

Adresse électronique : lou-landestt@wanadoo.fr